

Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation

RNCP19229 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	333p
Code(s) ROME	K2103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/01/2020

Certificateur(s)

SECRETARIAT GEN ENSEIGN CATHOLIQUE · SIRET : 50536642700019

Secrétariat général de l'enseignement catholique (SGEC)

<http://www.formiris.org>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire exerce les fonctions suivantes dans tout type de structure ayant une vocation éducative, ayant en charge des activités d'éducation, d'enseignement et/ou de formation:

Pilotage global de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens

Pilotage des activités pédagogiques et éducatives de l'organisation

Gestion des ressources humaines

Représentation de l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribution au développement du réseau.

Gestion administrative, économique, financière, matérielle et immobilière d'une organisation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire possède les compétences suivantes:

UC 1 - Management global de l'organisation

Développer une vision stratégique globale, claire et opérationnelle des objectifs, du rôle de l'organisation et de son plan de développement

Conduire la mise en œuvre du projet de l'organisation

Exercer la gouvernance générale de l'organisation

Se situer, situer sa mission et ses fonctions dans un cadre éthique en se référant au sens à donner aux activités

UC 2 – Management éducatif et pédagogique

Piloter les projets éducatifs et pédagogiques de l'organisation en valorisant les savoir-faire et en posant les exigences nécessaires.

Animer la communauté éducative en développant les conditions d'une collaboration efficace.

Accueillir, gérer et accompagner la diversité et la singularité de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative

UC 3 – Management des ressources humaines

Définir et mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines de l'organisation

Exercer le leadership vis-à-vis de l'ensemble des personnels

Garantir le respect du droit social au sein de l'organisation

UC 4 – Ingénierie stratégique

Garantir le fonctionnement interne de l'organisation et assurer sa représentation dans le contexte institutionnel, territorial et politique qui est le sien.

Développer une communication interne et externe sur les valeurs de l'organisation afin de mettre en cohérence ses choix de direction avec la réalité de la structure et de son environnement.

Développer et entretenir des partenariats avec les milieux professionnels, associatifs, socio-éducatifs et culturels afin de garantir l'inscription de l'organisation dans la réalité du tissu économique, social et culturel.

UC 5 – Management administratif, économique, financier, matériel et immobilier

Administrer l'organisation en tenant compte de ses particularités et en sachant apprécier les marges de liberté.

Développer une stratégie économique et financière afin de garantir la pérennité de l'organisation.

Traduire la réflexion prospective en termes de gestion économique et financière, sur les investissements mobiliers et immobiliers de l'organisation.

Maintenir l'organisation en conformité avec la réglementation et proposer des adaptations spécifiques en se donnant les moyens d'une veille réglementaire sur le droit du travail.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Enseignement privé sous contrat dont l'enseignement agricole, technique et général

Enseignement privé hors contrat

Enseignement écoles supérieures ingénieurs

Enseignement privé à distance

Formation et insertion

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les titulaires du titre exercent une activité de direction générale dans des structures éducatives, scolaires et/ou de formation de type :

Etablissement scolaire : école, collège, lycée.

Organisme de formation à but lucratif ou du secteur associatif, CFA (Centre de Formation d'Apprentis) ou CFC (Centre de Formation Continue)

Institut supérieur ou Ecole supérieure d'enseignement ou de formation

Un directeur peut exercer la coordination de plusieurs structures (par exemple : chef d'établissement comprenant une école, un collège, un lycée).

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les conditions d'accès aux fonctions de chefs d'établissement sont déterminées par la réglementation en vigueur et, s'agissant des établissements de l'Enseignement Catholique, par des textes internes.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Projets de recrutement (BMO 2026)	106
Jugés difficiles à recruter	68 %
Emplois saisonniers	0 %
Familles professionnelles (FAP)	W0X91 — Directeurs d'établissements du secondaire ou du supérieur et inspecteurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

La commission de certification est composée :

Le délégué général du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique chargé des ressources humaines ou son représentant

- Deux représentants des associations gestionnaires : un désigné par le président de la FNOGEC, un désigné par le président de la FFNEAP
- Un représentant des directeurs diocésains désigné par le président de l'assemblée des directeurs diocésains
- Le directeur de l'Ecole des Cadres Missionnés (ECM)
- Le directeur de l'Institut de Formation de l'Enseignement Agricole Privé (IFEAP)
- Un représentant des Instituts Supérieurs de Formation de l'Enseignement Catholique (ISFEC)
- Quatre représentants des organisations professionnelles (1 par organisation)
- Un expert dans le domaine du management désigné par le Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique
- Un représentant de la commission de certification du Titre de « Formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques»,

La commission de certification s'appuie sur les conclusions d'un jury d'évaluation réuni dans chacun des lieux préparant à la certification et présidé par un membre de la commission de certification.

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE idem

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 04/01/2020

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP40900, RNCP34698

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Cette information a été supprimée en application de l'article 17.1 du Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19229/>